

27 avril 2010

10.131

Interpellation du groupe PopVertsSol**Oubli de 14 millions de francs au DECS, que fait l'Etat?**

Quelle n'a pas été notre surprise, tout comme celle du Conseil d'Etat, le 9 avril, d'apprendre dans les quotidiens neuchâtelois que 14 millions de francs pour la HE-Arc ont été oubliés dans la planification financière de l'Etat.

Pour 2011, 7 millions de francs pour le déménagement de l'école d'ingénieurs du Locle à Neuchâtel et 4 millions de francs pour renouveler les équipements, ce ne sont pas moins de 11 millions qui sont manquants. Mais le pire est que nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles surprises comme l'a affirmé le chef du DECS, M. Philippe Gnaegi, lors du précédent Grand Conseil en mars.

- Comment se fait-il que l'information ne sorte que maintenant?
- Comment peut-on oublier une somme de 14 millions de francs, surtout dans la situation économique actuelle?

Nous ne pouvons pas accepter une telle gestion financière et nous ne voulons PLUS de telles surprises. Le prix à payer est trop élevé pour la population neuchâteloise.

Il y a eu fautes. Dans d'autres contextes on parlerait de fautes graves.

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer:

- quelles procédures a-t-il mises en place pour faire toute la lumière sur cette affaire?
- si l'erreur est dans la procédure?
- si elle est due à l'incompétence d'une ou de plusieurs personnes?
- que compte faire le Conseil d'Etat en cas de faute avérée?

Finalement, vu l'importance des enjeux, comment le Conseil d'Etat pense-t-il tenir au courant le Grand Conseil et la population de la suite de ce dossier pour le moins peu reluisant?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Signataires: T. El Kadiri, M. Ebel, T. Bregnard, G. Hirschy, D. de la Reussille, F. Jeandroz, P.-A. Thiébaud, P. Erard, L. Ducommun, V. Pantillon, C. Dupraz, J.-C. Pedroli, L. Debrot, C. Maeder-Milz, D. Angst et T. Perret.